

Bonne Année 2008 !!

L'équipe d'Opération Surveillance Anjou

En ce tout début d'année, toute l'équipe d'Opération Surveillance Anjou vous offre ses meilleurs vœux et une bonne année 2008 ! Nous vous rappelons d'être prudent lors de vos déplacements et de vos transactions !

Invitation !

Lyne Normandeau

Le comité contre la violence, formé par les intervenants de l'École secondaire Anjou, en partenariat avec Opération Surveillance Anjou, la Maison de jeunes et le Poste de quartier 46, organise une soirée d'exposition d'œuvres d'art.

La soirée se tiendra le **20 février** à l'École secondaire Anjou. L'exposition débutera dès 16 heures et la pièce de théâtre « Le prince serpent » sera présentée à 18h30, suivie d'une période de questions. Un buffet vous sera offert et un service de garderie sera mis à votre disposition gratuitement.

La médiation sociale

Lyne Normandeau

Si les conflits sont inévitables et font partie intégrante de la vie, notre façon de réagir, elle peut faire toute la différence. Trop souvent, les conflits entraînent une dégradation des relations qui peut mener à des épisodes de violence. En effet, la plupart des actes violents proviendraient de conflits mal gérés.

La médiation peut permettre de briser l'engrenage de la violence et se révéler très utile pour établir ou rétablir des liens, faciliter la communication et aider à résoudre les conflits.

La médiation sociale est une ressource alternative de résolution de conflit. Sur une base volontaire, elle permet aux partis en désaccord



Les thèmes abordés dans la pièce de théâtre seront notamment la violence, les fugues, l'adhésion aux gangs de rue, l'intimidation, la drogue et la prostitution juvénile.

Depuis plusieurs semaines déjà, les élèves de l'école préparent des œuvres comportant un message pacifique, sans violence, qui seront exposées lors de la semaine de la prévention de la violence qui se tiendra du **18 au 22 février**.

Le comité vous invite à participer en grand nombre à cet événement. N'oubliez pas de confirmer votre présence au secrétariat général de l'école au 514 353-9970 poste : 0.



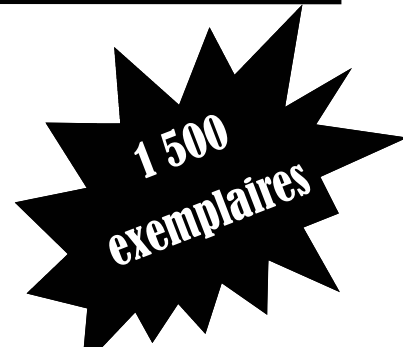
de trouver une solution où tous seront gagnants.

Un médiateur, c'est une personne qui accompagne les deux parties, qui les oriente vers une résolution pacifique des conflits.

Dans le cadre du programme d'animation civique, Opération Surveillance Anjou offre aux citoyens de l'arrondissement d'Anjou une formation en médiation sociale:

- La communication non violente
- La résolution positives des conflits

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements !



Dans ce numéro :

Le respect de soi	2
Comment utiliser une souffleur de façon sécuritaire	3
Jouez et travaillez en toute sécurité	3
Préparer une trousse d'urgence	3
Sécurité bancaire : Redoublez de prudence	4



Nos partenaires:

Service de police
Ville de Montréal



Poste de quartier #46,
6850, boul. Joseph-
Renaud, Anjou (Québec)
H1K 3V4
Tél. : 514 280-0146



Le respect de soi

Lyne Normandeau

Le 14 février prochain sera célébré la fête de l'amour que l'on surnomme communément la St-Valentin. Plusieurs couples oseront de petits gestes concrets afin de souligner leur amour. Certains offriront une fleur, d'autres s'habilleront avec soin pour plaire à leur partenaire.

Fais-tu partie de ces ados qui se plaisent à avoir l'air sexy et « hot » ? Comme eux, tu utilises ces expressions avec humour et manifestes un comportement équilibré. Cela veut dire que tu aimes t'habiller à la mode pour bien paraître et manifester ton originalité propre, signe de santé ! Ta vie amoureuse et sexuelle se développe progressivement, tout en te permettant de construire ta personnalité et terminer des études qui te permettront d'entrer sur le marché du travail. Ton groupe d'amis est fort présent et les relations avec tes parents sont plutôt harmonieuses.

Certains autres, cependant, souffrent d'un mal de notre époque qui s'appelle « l'hypersexualisation ». Cela veut dire que la sexualité est présente dans leur vie de façon précoce et exagérée. Ces comportements peuvent indiquer qu'il y a eu abus sexuels en bas âge ou au début de l'adolescence. Les sexologues parlent d'une sexualité qui a débuté avant l'âge de 14 ans. En général, elle est l'indice d'une fragilité personnelle et aussi d'une carence en présence paternelle.

Parfois, des adolescentes et des adolescents dans la première partie de l'adolescence, amoureux de façon exagérée, deviennent en panique de crainte d'être abandonnés. Leurs cellulaires n'arrêtent pas de sonner. Leurs études sont négligées et ils ne fréquentent aucun ami de leur groupe tant ils sont préoccupés par leur relation amoureuse. Le signe que la situation est inappropriée est la souffrance ressentie par l'un des partenaires.

Chaque année, plusieurs adolescentes deviennent enceintes et gardent leur bébé; elles finissent par reprendre leurs études pendant leur grossesse, conscientes de la responsabilité qui leur incombe. Les jeunes pères sont aussi impliqués. Mais soyons réalistes, n'est-il pas préférable de fonder une famille lorsque l'on en a les moyens?

Il y a aussi de très jeunes filles qui, pour se valoriser, se déshabillent devant leur « webcam ». Lors d'une prise de conscience, une adolescente a finalement choisi de se faire un copain de son âge et de se consacrer à ses études. Elle a reçu le soutien de ses parents et d'une amie de la famille qui souhaitait la voir heureuse.

La révolution sexuelle a permis à de nombreuses personnes de s'épanouir et nous devons nous en réjouir. Par contre, des excès causés par des manques de jugement et de maturité ont des effets à long terme. Pensons aux enfants non désirés. Pensons aussi aux maladies transmises sexuellement.

Le bonheur d'aimer passe d'abord par le respect de soi. Une certaine pudeur peut être nécessaire pour bien marquer ses limites lorsqu'une autre personne dépasse ce que l'on souhaite vraiment.

Bonne St-Valentin !



Source: Claire Leduc, travailleuse sociale et thérapeute conjugale et familiale



Lise Thériault

Députée d'Anjou

7077, rue Beaubien Est

Bureau 205

Anjou (Québec) H1M 2Y2

Téléphone: 514.493.9630

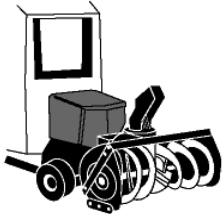
Télécopieur: 514.493.9633

ltheriault-anjo@assnat.qc.ca



Comment utiliser une souffleuse de façon sécuritaire

Lyne Normandeau



Si vous prévoyez faire l'acquisition d'une souffleuse cet hiver, vous devriez acheter un appareil homologué « CSA International ». Pour l'instant, l'homologation CSA demeure la meilleure assurance d'un achat sécuritaire.

Quelques conseils de sécurité :

- La meilleure façon de manœuvrer une souffleuse est de la pousser seulement. Ne tirez jamais sur la souffleuse, car si vous trébuchez, elle pourrait se renverser sur vous;
- Lorsque vous déneigez une pente, il est recommandé de passer la souffleuse horizontalement. Vous réduisez ainsi les risques que la souffleuse se renverse sur vous;
- Sur une surface de gravier ou de petits cailloux, réglez la souffleuse à 2,5 centimètres du sol pour éviter que le gravier ne se transforme en projectiles;
- Arrêtez la souffleuse lorsque vous ne l'utilisez pas, il suffit de quelques secondes pour que quelqu'un soit blessé par une souffleuse laissée sans surveillance;
- Lorsque vous procédez à l'entretien de votre souffleuse, débranchez le câble de bougies. Vous réduisez ainsi tout risque de démarrage accidentel;
- Évitez de porter de longues écharpes ou des vêtements amples qui pourraient rester coincés dans la souffleuse et occasionner de graves blessures.

Jouez et travaillez en toute sécurité !

Lyne Normandeau

Les tempêtes de neige et les conditions météorologiques peuvent être dangereuses pour vous, vos employés, vos enfants et même vos animaux de compagnie. Lorsque vous travaillez ou jouez dehors, faites attention aux conditions météorologiques et restez à l'intérieur si le temps se détériore. Si vous devez être dehors par mauvais temps, portez une tuque, plusieurs couches de vêtements assez amples et un coupe-vent imperméable. Soyez attentif au moindre signe d'hypothermie : frissons, confusion et perte de contrôle musculaire. Des engelures peuvent se produire en quelques minutes. Soyez vigilant et surveillez tout engourdissement ou blanchiment des oreilles, du nez, des doigts et des orteils.

Préparer une trousse d'urgence

Lyne Normandeau

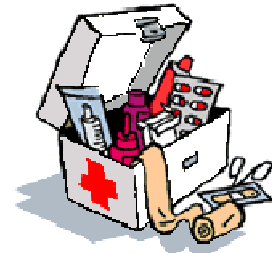
Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Vous avez peut-être déjà certains articles en votre possession. L'important c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement.

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter. Gardez-la à portée de main, dans un endroit facile d'accès. Assurez-vous que tous les occupants de la maison ou membres de la famille savent où se trouve la trousse d'urgence.

Trousse d'urgence de base

- Eau. Prévoir au moins deux litres par jour par personne
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve ou des barres énergétiques
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche et piles
- Radio à piles et piles
- Trousse de premiers soins
- Bougies et allumettes ou briquet
- Article particulier au besoin (médicaments sous ordonnance, préparation pour nourrisson, équipement pour personne handicapée)
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- Argent comptant et monnaie pour les téléphones payants
- Une copie de votre plan d'urgence et de la liste des personnes-ressources



SÉCURITÉ BANCAIRE : REDOUBLEZ DE PRUDENCE

Isabelle Boily

Quelques règles de sécurité lors de vos transactions bancaires.

Carte de guichet ou débit :

- Mettez à l'abri des regards la séquence de composition de votre NIP (numéro d'identité personnel), lorsque vous effectuez une transaction à un guichet ou une transaction de débit.
- Rangez votre carte de guichet ou de débit dans un endroit sûr et ne la prêter à personne.
- Mémorisez votre NIP, ne le divulguez à personne et assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document.
- Effectuez toujours vos transactions au guichet, à un moment où vous vous sentez en sécurité.
- N'oubliez pas de récupérer votre carte une fois la transaction terminée.
- Passez en revue vos relevés bancaires mensuels ou vos livrets de banque régulièrement. Signalez immédiatement toute anomalie à votre institution.

Carte de crédit :

Les différentes formes de fraude de cartes de crédit sont: cartes perdues ou volées, cartes contrefaites, fausses demandes, fraudes sans carte et cartes non reçues par leur titulaire.

Quelques conseils :

- Mémorisez votre NIP (numéro d'identification personnel) et assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document.
- Le plus grand nombre de vols de carte surviennent sur les lieux de travail. Ayez-les toujours sur vous.
- Ne laissez jamais vos cartes de crédit dans la voiture.
- En voyage, ayez toujours vos cartes de crédits avec vous ou rangez-les dans un endroit sûr.
- Signez votre carte de crédit dès la réception de celle-ci.
- Vérifiez vos relevés mensuels.
- Dressez une liste de vos cartes ainsi que de leurs numéros.
- Chaque fois que vous utilisez votre carte, assurez-vous que c'est bien la votre que l'on vous remet après le paiement.
- Ne révélez jamais le numéro d'une carte par téléphone à moins de transiger avec une entreprise absolument fiable.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de crédit.

L'usurpation d'identité



L'usurpation d'identité consiste à se procurer des renseignements personnels sur un particulier à partir de ses pièces d'identité, certificat de naissance, numéro d'assurance sociale, permis de conduire, etc., et à utiliser cette information pour voler l'identité du particulier.

Moyens pour réduire le risque au minimum :

- Avant de donner des renseignements personnels, informez-vous de quelle façon ils seront utilisés et à qui ils seront communiqués.
- Surveillez le cycle de facturation.
- Veillez sur votre courrier. En cas d'absence prolongée, demandez à quelqu'un de fiable de récupérer votre courrier pour vous.
- Transportez le moins de pièces d'identités et de cartes possible. Ne traînez pas votre carte d'assurance sociale avec vous. Rangez-la dans un endroit sécuritaire.
- Ne donnez pas de renseignements personnels au téléphone, par courrier ou sur internet à moins d'être la personne qui a établi la communication ou de connaître la personne avec qui vous faites affaire.
- Gardez les documents contenant des renseignements personnels dans un endroit sûr. Détruisez vos copies de demandes de cartes de crédit, vos formulaires d'assurances, vos rapports de médecin et les offres de carte de crédit que vous recevrez par courrier.
- Ne donnez votre numéro d'assurance sociale (NAS) que si vous ne pouvez faire autrement. Dans la mesure du possible, proposez une autre pièce d'identité.
- Utilisez des mots de passe pour vos cartes de crédits, comptes de banque et de téléphone. Évitez de choisir votre date de naissance, votre NAS ou numéro de téléphone.

Source : Phone Busters

Si vous désirez signaler une fraude ou si vous avez besoin de plus d'information, veuillez communiquer avec PhoneBusters au : 1-888-495-8501. Site Internet www.phonebusters.com

 CHAMBRE DES COMMUNES	
Bureau de comté 7450, boul. Les Galeries d'Anjou Suite 530 Anjou (Québec) H1M 3M3 Téléphone : (514) 353-5044 Télécopie : (514) 353-3050	Pablo Rodriguez Député d'Honoré-Mercier